

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE RETHONDES (Oise)**

Nombre de Membres

- Afférents au Conseil Municipal 15
- En exercice 13
- Qui ont pris part à la délibération 8

**Délibération n° 2023/11**

Date de la convocation : 04 avril 2023

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur LECAT, Maire.

Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Littière, Caron  
Mesdames Perdrieau, Ferro, Gardinier, Berte

Absents excusés : Messieurs Halleur, Wallet, Braule / Mesdames Huon, Beucher

Absents excusés et représentés : Monsieur Breffel ayant donné pouvoir à Mme Perdrieau

Monsieur Caron a été nommé secrétaire.

**OBJET : TARIFS LOCATION DE SALLE**

Les tarifs appliqués pour la location de la salle multifonction ont été révisés en juin 2018. Il vous est donc proposé de modifier ces tarifs.

Le Conseil Municipal,

Considérant l'augmentation du coût de la vie,

Après en avoir délibéré,

Fixe à l'unanimité ainsi qu'il suit le prix de location de la salle :

	<b>Habitants Rethondes</b>	<b>Extérieurs</b>
Location 2 jours (week-ends)	250 €	480 €
Location 1 journée	150 €	210 €
Vin d'honneur	150 €	150 €
Salle Jean-Charles Béjot 1 journée (capacité 20 personnes)	80 €	80 €
Associations Rethondoises	Gratuité	
Vin d'honneur suite à des obsèques pour les Rethondois	Gratuité	
Association extérieure dont 1 membre du bureau est Rethondois	Gratuité pour la 1 <sup>ère</sup> utilisation de la salle. Puis 150 € pour les locations suivantes	

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme, Rethondes, le 12 avril 2023

Le Maire,  
Jean-Jacques LECAT